

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles, 20 ~~18~~ 1904

N° 4998/113

4

OBJET :

A M. L. de Siquier

Paris

ANNEXE

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, du tableau

qui fait l'objet de votre lettre du 12 ~~18~~

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra

être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du

Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé (joint)

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Expédié le

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de l'ouvrage..... soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° 4098/113 en
date du 20 Septembre 1904.....

Bruxelles, le Septembre 1904.....

R. de B. Guindon

Paris le 12 Septembre 1904.



A Monsieur le Président de la Commission du
Musée Royal de Peinture

BRUXELLES.

49 Monsieur,

J'ai l'avantage de vous informer que me conformant aux indications de votre honorable secrétaire, j'ai fait expédier ce jour au Musée de Bruxelles un grand tableau attribué à Van Dyck et représentant trois portraits en pied.

Cette oeuvre a probablement été commandée à l'artiste pour commémorer les hauts faits d'un capitaine qui obtint la main d'une jeune veuve patricienne. En effet, si l'on s'en rapporte à l'inscription versifiée résumant ^{un} épisode de l'Enéïde, et que l'on aperçoit sur le cartouche au bas du tableau, l'allusion est compréhensible.

D'autre part on pourrait peut être retrouver les personnages et l'histoire du tableau par le blason qui s'y trouve.

J'avais l'intention de présenter cette oeuvre aux Musées des Etats-Unis, mais les frais d'expédition assurances et droits d'entrée étant fort élevés, indépendamment des risques à courir pour une toile de cette dimension, je préférerais la réaliser en Europe à un prix très inférieur à celui que je demanderais en Amérique.

Un peintre de mes amis qui admire beaucoup cette peinture qu'il considère absolument de Van Dyck, m'a conseillé de la présenter au Musée de Bruxelles, le mieux placé dit-il pour apprécier l'école Flamande.

Je prends donc la liberté, Monsieur le Président de vous offrir ce tableau au prix de vingt mille francs.

Je n'insiste pas sur ses qualités picturales m'en rapportant à votre appréciation éclairée; je puis vous dire néanmoins que plusieurs peintres de talent qui l'ont vu le considèrent comme une oeuvre du plus grand mérite.

Ce tableau sera remis par les soins de mon expéditeur au concierge du musée, conformément aux instructions verbales

que j'ai reçues.

Dans l'espoir, Monsieur le Président, que ma démarche recevra un accueil favorable, je vous prie, d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

L. de B. Spiridon

15 Rue Ballu.

Paris.